

Discours de Madame Francine Closener

FORUM PME et Artisanat en Europe

« L'économie verte et la transformation numérique au centre des stratégies des PME et des politiques européennes »

PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE LUXEMBOURGEOISE DU CONSEIL DE L'UE

Luxembourg 29 Octobre 2015

Mesdames, Messieurs,

La Présidence LU attache beaucoup d'importance à une **politique ambitieuse en faveur des PME**. C'est une de nos grandes priorités que nous développons à plusieurs niveaux. Pendant les prochaines minutes, j'en détaillerai 3, à savoir la « **valeur ajoutée européenne** », **l'accomplissement du marché intérieur** et le progrès du « **mainstreaming** »

Chers invités,

Nous souhaitons mettre en avant et exploiter la « **valeur ajoutée européenne** ». Pour y arriver, nous cherchons par tous les moyens à éliminer le « coût de la non-Europe ». Il existe toujours de très nombreuses réglementations, de normes, des standards nationaux qui ne s'appliquent que sur le seul territoire d'un Etat membre. Or, ces règles sont aussi synonymes de coût, en particulier pour les PME. Cela vaut pour le monde numérique et pour le « offline ».

Je vous donne un exemple : aujourd'hui, pour une entreprise cherchant à vendre au-delà de ses frontières nationales, les coûts s'élèvent à 10.000 euros par marché - soit 280.000 euros pour tous les EM de l'Union européenne !

Il est impossible pour une PME ne disposant pas d'un service juridique performant ou de grands moyens financiers de se mettre en conformité avec la législation nationale de 28 pays différents !

La première priorité de la PRES luxembourgeoise est donc de réduire le coût de passage des frontières. Il faut une réglementation commune. Comment mettre en œuvre cette politique ? La réponse à cette question est **l'accomplissement du marché intérieur**.

Celui-ci est vécu au Grand-Duché au jour le jour. D'un côté, le nombre d'entreprises originaires des pays limitrophes qui viennent quotidiennement prester des services chez nous est impressionnant.

De l'autre côté, les entreprises luxembourgeoises sont de plus en plus actives sur les marchés belge, français et surtout allemand. Il en est de même pour les consommateurs qui ne connaissent plus de frontières.

La Commission européenne vient de publier sa stratégie pour le marché intérieur. Nous sommes en train d'analyser le texte en profondeur. Cette stratégie devrait constituer le fondement pour éliminer les barrières qui subsistent entre Etats membres.

Éliminer ces barrières est synonyme de simplification administrative !

La présidence luxembourgeoise note un grand intérêt pour un recours accru au principe de reconnaissance mutuelle.

L'idée est de créer des règles communes et harmonisées pour protéger les intérêts essentiels dans des domaines sensibles, comme la protection des consommateurs ou les normes de sécurité.

Pour les autres secteurs, les Etats membres devraient reconnaître l'équivalence de leurs mesures nationales pour que les produits puissent circuler librement. Les règles européennes doivent être au service des 500 millions de citoyens et doivent permettre de réduire la charge réglementaire pesant sur les 20 millions d'entreprises en Europe.

Le mainstreaming de la compétitivité constitue le troisième niveau de notre politique ambitieuse en faveur des PME.

Le « Mainstreaming » est une approche transversale tenant compte des besoins des entreprises, en particulier des PME. Et cela à travers l'ensemble des différents domaines politiques de l'Union.

La politique d'entreprises ne concerne pas seulement les ministres européens en charge de l'Économie. Il y a énormément de décisions impactant les PME qui sont prises dans d'autres formations du Conseil. Je pense notamment aux exigences environnementales, à la collecte de la TVA ou aux exigences en matière d'étiquetage de produits alimentaires.

La Présidence LU a pris des mesures pour renforcer la **coordination** entre les différentes formations du Conseil. Le Conseil « Compétitivité » a commencé à prendre la fonction d'une véritable « tour de contrôle ».

Les ministres de l'Économie s'intéressent dorénavant aussi de très près aux sujets qui relèvent d'autres formations du Conseil et qui impactent la compétitivité en général !

Nous espérons aussi que la Commission renoue avec l'idée de présenter un nouveau « **Small Business Act** ». Pour la Présidence LU, il s'agit d'un élément essentiel pour souligner nos ambitions en matière des PME – y compris en termes de visibilité.

Hélas, la Commission européenne ne semble pas avoir l'intention de nous suivre dans cette direction.

Mesdames, Messieurs,

Je reviens sur les 2 thèmes majeurs qui seront discutés tout à l'heure et qui tombent dans le champ de compétence de mon ministère.

L'économie numérique et les éco-technologies vont fortement influencer le développement de nos économies au cours des prochaines années. C'est à juste titre que vous approfondissez ces 2 sujets aujourd'hui.

Le développement durable constitue une industrie clef de la croissance de demain. A l'instar du Luxembourg, l'Europe entier doit engager ses talents au service du développement de ces technologies qui permettront de créer de nouvelles sources de croissance. Le gouvernement luxembourgeois s'est engagé à encourager ce changement en soutenant le développement de l'économie circulaire. Son implémentation rigoureuse générera à moyen terme des économies entre 300 millions et un milliard d'euros par an en coûts d'approvisionnement pour nos entreprises.

Les TIC joueront un rôle primordial pour déployer le modèle circulaire, par exemple en ce qui concerne gestion des flux des produits et des matériaux.

Nous saluons que la Commission européenne accorde une priorité au développement du marché unique numérique, en continuation logique des efforts engagés pour réaliser le marché intérieur. En surfant depuis des décennies sur la vague de la révolution informatique, le Luxembourg fut un pays précurseur du « marché intérieur numérique ». Nos deux géants nationaux - SES dans la transmission par satellite et RTL Group dans les médias - ont été des pionniers de ce secteur.

Partout en Europe, le numérique joue le rôle de facilitateur transversal impactant tous les domaines d'activité. Les TIC sont le véritable moteur d'innovation pour **toute** l'économie.

Il y a près de 800.000 emplois à saisir dans l'Europe numérique d'ici 2020. Le risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée est un défi majeur dans les années à venir.

Mesdames, Messieurs,

Pour finir, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne continuation dans vos discussions cet après-midi, et remercier la Chambre des métiers d'avoir organisé ce séminaire.